

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DROITS D'INSCRIPTION

(Bulletin d'inscription téléchargeable sur : www.europa-cnrs.unistra.fr)
 Rubrique Manifestations scientifiques

Entrée libre mais inscription obligatoire

LIEU DU COLLOQUE

Palais universitaire
 Place de l'Université - Strasbourg
 Salle Pasteur

ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
 Arrêt « Gallia »

CONTACT

Sabrina ARRO
 Université de Strasbourg
 Fédération de recherche n°3241
 11 rue du Maréchal Juin - BP 68
 67046 Strasbourg cedex
 Tél. : 33(0)3 68 85 86 99
 Fax : 33(0)3 68 85 85 71
 Courriel : fr3241-contact@unistra.fr

L'entreprise face à la diversification des sanctions en droit du travail

De la sanction pénale à la sanction administrative :
 nouveaux enjeux, nouveaux risques

31 MAI 2017

Palais universitaire
 Place de l'Université - Strasbourg
 Salle Pasteur

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité: 4267 04090 67

Conception: FR 3241 unistra / Cjap



DIRECCTE
 ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Dres
 Droit, religion, entreprise et société



Université
 de Strasbourg

ANIMATION : **FRANÇOISE CHAMPEAUX**, RÉDACTRICE EN CHEF DE LA SEMAINE SOCIALE LAMY

9 H 15 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

JEANNE MARIE TUFFERY ANDRIEU, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT DE STRASBOURG

FABIENNE MULLER, DIRECTRICE DU MASTER DE DROIT SOCIAL,
EQUIPE DE DROIT SOCIAL, UMR DRES

THOMAS KAPP, DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT, RESPONSABLE DE L'UNITÉ
DÉPARTEMENTALE DU BAS-RHIN, DIRECCTE GRAND EST

9 H 30 **LA GENÈSE DU NOUVEAU DISPOSITIF DE SANCTIONS**

YVES STRULLOU, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRAVAIL

10 H **LA DIVERSIFICATION DES SANCTIONS: LE POINT DE VUE DES ENTREPRISES**

PASCALE DESSEN, CHEF DU SERVICE LÉGISLATION DU TRAVAIL,
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT, DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES

10 H 20 **INCIDENCES DES NOUVEAUX POUVOIRS SUR LES PRATIQUES ACTUELLES DE L'INSPECTION DU TRAVAIL: DE NOUVEAUX LEVIERS EN FAVEUR DU RESPECT DU DROIT DU TRAVAIL**

CÉLINE SIMON, INSPECTRICE DU TRAVAIL (UD 68 DIRECCTE DU GRAND EST)

10 H 40 PAUSE

11 H 10 **LES ÉVOLUTIONS DE L'ACTION PÉNALE EN DROIT DU TRAVAIL**

EMMANUELLE BARRE, VICE PROCUREUR DU TGI DE STRASBOURG

11 H 30 **LA DIVERSIFICATION DES SANCTIONS, UN MOUVEMENT PLUS GÉNÉRAL**

OLIVIER CAHN, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À LA FACULTÉ DE DROIT DE CERGY-PONTOISE,
CHERCHEUR AU CESDIP-CNRS

11 H 50 **LA PROCÉDURE D'AMENDE: ENTRE INDÉPENDANCE ADMINISTRATIVE ET PRIORITÉ DU JUDICIAIRE**

ALAIN COEURET, AGRÉGÉ DES FACULTÉS DE DROIT, AVOCAT À LA COUR

12 H 15 PAUSE DÉJEUNER (LIBRE)

14 H **LES MOYENS D'ACTION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DANS LE CHAMP DU TRAVAIL ILLÉGAL ET DE LA PRESTATION DE SERVICES INTERNATIONALE**

GWENAELE FRONTIN, DIRECTEUR ADJOINT DU TRAVAIL RESPONSABLE D'UNITÉ DE
CONTRÔLE (UD64 DIRECCTE NOUVELLE AQUITAINE)

14 H 20 **LE MONTANT DE L'AMENDE: ENTRE CERTITUDE ET INCERTITUDE**

FRANÇOIS DUQUESNE, AGRÉGÉ DES FACULTÉS DE DROIT, EQUIPE DE DROIT SOCIAL,
UMR DRES

14 H 40 **LA DIRECCTE, AUTORITÉ NOUVELLEMENT INVESTIE DU POUVOIR DE SANCTION**

DANIÈLE GIUGANTI, DIRECTRICE DE LA DIRECCTE DU GRAND EST

15 H **LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES SOUS LE CONTRÔLE DU JUGE**

CHRISTIAN VIGOUROUX, CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'INTÉRIEUR

15 H 30 **IMPACT DES NOUVELLES RÈGLES SUR LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES**

ERIC DALIGUET, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UIMM ALSACE

16 H **BILAN ET CLÔTURE**